

LES **MERCREDIS** DE TERREBONNE

Résumé des coûts pour les participants – Saison 2018

A) Achat de plaque pour le guidon

Valide pour toute la saison pour toutes les catégories incluant les *Vélotrotteurs* et la classe participative.

Tous les cyclistes :	9\$ pour la saison
Plaque de remplacement (en cas de perte ou bris) :	5\$

B) Frais de participation (pour chacune des courses):

Vélotrotteur (vélo sans pédales) :	Gratuit
Coccinelle (2011-2012-2013) et Bibitte (2009-2010) :	4\$ par course
Atome (2008-2009) à Maître (et classe Participative) :	14\$ par course

*** *cas particulier pour les cyclistes de 2009. Voir document explicatif les concernant* ***

C) Achat de licences annuelles de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC):

- Aucune licence requise pour les Vélotrotteurs : Gratuit
- Licence Coccinelle / Bibitte : 25\$ (pour la saison)
- Licence Atome / Pee-Wee / Minime / Cadet : 40\$ à 75\$ (pour la saison)
- Licence Junior à Maître: 95\$ à 115\$ (pour la saison)

Évitez des frais en commandant votre licence annuelle de la FQSC au www.fqsc.net.

Vous désirez simplement un droit de courser pour une journée ou à quelques reprises? La FQSC vous offre la possibilité de vous procurer une licence d'un jour (licence d'événement) au lieu de la licence annuelle. Disponible en ligne au GPAT le jour de la course.

- Licence Vélotrotteur : Gratuit / non-requis
- Licence Coccinelle / Bibitte : 3\$ (pour une course)
- Licence Atome / Pee-Wee / Minime / Cadet : 5\$ (pour une course)
- Licence Junior, Senior et Maître: 10\$ (pour une course)